



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS
DU QUÉBEC



AMOOOQ
Association des Médecins
Omnipraticiens de l'Ouest
du Québec

No d'activité : 100265

Journée Scientifique sur la SANTÉ DE LA FEMME du 29 mai 2026 du CMDPSF

Vendredi 29 mai 2026 de 07:30 à 16:00



Le Parc Tapestry by Hilton

Ramada Plaza Le Manoir du Casino
75 Rue d'Edmonton, Gatineau, QC J8Y 6W9



Président de séance
Dr Alexandre Place

Message des organisateurs

Lien pour inscription:

<https://espaceexpertises.ciiss07.ca/product/journee-scientifique-2026-sante-femme/>

Horaire

07:30 - 08:00

Accueil

08:00 - 10:00

Syndrome des ovaires polykystiques et saignement utérin anormal

Dr Amélie Gervaise, obstétricienne-gynécologue, Dr Alexandre Rozenholc gynécologue-obstétricien oncologique

10:00 - 10:15

Pause

10:15 - 11:15

Médication en contexte d'allaitement

Mme Nathalie Gagnon, pharmacienne au CISSSO

11:15 - 12:45

Pause dîner

12:45 - 13:45

La ménopause : point de vue d'une gynécologue

Dr Sabrina Lee, obstétricienne-gynécologue

13:45 - 14:45

Pertes vaginales anormales

Dre Catherine Granger, obstétricienne-gynécologue

14:45 - 15:00

Pause

15:00 - 16:00

Les demandes en gynécologie-obstétrique au CRDS

Dr Dr Lionel-Ange Pougui, gynécologue-obstétricien

Objectifs

Syndrome des ovaires polykystiques et saignement utérin anormal

à la fin de cette présentation, les participants seront en mesure de:

- a. Poser le diagnostic de SOPK et prescrire les examens appropriés
- b. Prescrire des thérapies appropriées pour des patientes avec SOPK
- c. Conseiller des femmes dans la prise en charge de leur SOPK
- d. Procéder à un examen clinique approprié chez des patientes avec des saignements intermenstruels ou anormaux
- e. Prendre en charge l'ascite carcinomateuse/carcinomatose péritonéale

Médication en contexte d'allaitement

à la fin de cette présentation, les participants seront en mesure de:

1. Décrire l'importance de l'allaitement pour la santé de la dyade.
2. Élaborer sur les caractéristiques pour déterminer la compatibilité des médicaments avec l'allaitement.
3. Déterminer les options de traitement et soupeser les risques du non-traitement, du médicament et du non-allaitement tant pour l'enfant que pour sa mère.
4. Partager les ressources internet facilement accessibles.

La ménopause : point de vue d'une gynécologue

à la fin de cette présentation, les participants seront en mesure de:

1. Énumérer les signes cliniques de ménopause et de périménopause
2. Comprendre le rôle des examens de laboratoires dans le diagnostic et la prise en charge de la ménopause
3. Choisir les options de traitement disponibles pour la ménopause symptomatique et prescrire une médication appropriée – via vignettes cliniques

Pertes vaginales anormales

à la fin de cette présentation, les participants seront en mesure de:

1. Différencier les pertes vaginales anormales des pertes physiologiques
2. Décrire une approche systématique d'investigation
3. Prescrire des possibilités de traitements pour vaginose bactérienne et infection à levures récurrentes
4. Nommer les causes moins communes de pertes vaginales anormales et élaborer une approche au traitement.

Les demandes en gynécologie-obstétrique au CRDS

à la fin de cette présentation, les participants seront en mesure de:

1. Référer efficacement des cas de gynécologie au CRDS en respectant les prérequis comme les tests de laboratoires et imageries appropriées
2. Identifier et référer au bon intervenant des cas non inclus dans le formulaire du CRDS, ainsi que de tenir compte du Role du CRDS
3. Juger du délai de référence et de relance de consultations en tenant compte de la situation des listes d'attente actuelles

Évaluation



Une fois l'activité terminée, veuillez l'évaluer à partir de ce code QR. Vous recevrez également un lien après l'activité.

Accréditation

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 6,00 heure(s) d'activité reconnues au sens du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ, soit 6,00 heure(s) de catégorie A et 0,00 heure(s) de catégorie B (AEEP). Le Code d'éthique en DPC du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité est admissible aux allocations du fonds de formation ou au ressourcement.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>